







S'INFORMER C'EST VITAL !

En cas d'alerte, suivre les instructions contenues dans ce document !

Le document que vous tenez entre vos mains est très important. Il définit les risques majeurs (pouvant engendrer des catastrophes) pouvant se produire sur votre commune :

		
Mouvements de terrains	Inondations	Incident sur le réseau d'eau potable
		
Transport de matières dangereuses	Risque sismique	Feux de forêts



L'application pour **smartphone** devient un des moyens d'alerte et d'information officiel de notre commune :

- Téléchargeable sur le magasin d'application de votre smartphone (playstore/ appstore)
- Il suffit de rechercher « Ville en Sallaz » pour s'y abonner et recevoir les alertes

Ce document est une synthèse du *document d'information communal relatif aux risques majeurs (DICRIM)* consultable en mairie



Mouvements de terrains

GLISSEMENTS DE TERRAINS

Le risque porte sur les terrains en forte pente en cas de fortes pluies. Les mouvements peuvent se voir grâce à la présence de bourrelets ou de crevasses superficiels.

Possibles sur l'ensemble des versants sensibles (sols friables, humides, hétérogènes, présences de poches d'eau en sols argileux).

La carte des zones instables est consultable en mairie



Dispositions préventives :

Les sols peuvent être fragilisés ou stabilisés par nos comportements !

L'utilisation des sols doit être conforme au plan local d'urbanisme (PLU), et toute construction doit être validée par un permis de construire.



... comment dois-je réagir ?

- Informer la mairie de tout signe annonciateur : Poteaux ou clôtures penchés, murs fissurés, sols gondolés...
- Evacuer la zone à risque

Envoyé en préfecture le 12/09/2019

Reçu en préfecture le 12/09/2019

Affiché le

ID : 074-217403047-20190910-ARR_2019_31-AR

CRUES TORRENTIELLES

Notre commune est traversée par le ruisseau du Thy et par une multitude de petits ruisseaux et torrents descendant du massif des Brasses.

Risque de débordements violents en cas de forte pluie ! Le risque est important au printemps et à l'automne, et peut être brutal en cas d'orage fort ou de fonte rapide des neiges.

La carte des zones inondables est consultable en mairie



Dispositions préventives :

S'assurer du bon écoulement des cours d'eaux est le meilleur moyen d'éviter la catastrophe.

Tous les abords des cours d'eaux doivent être obligatoirement entretenus par les propriétaires (privés ou publics). Les buses des fossés sont des goulots d'étranglement à surveiller.



... comment dois-je réagir ?

- Contactez la mairie
- N'évacuez pas sans consigne.
- Ne prenez pas le risque de traverser une inondation.

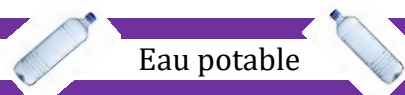
Mairie de Ville en Sallaz



Synthèse du document d'information communal relatif aux risques majeurs

(D.I.C.R.I.M. intégralement consultable en mairie).

Août 2019



Eau potable

COUPURE OU POLLUTION DU RESEAU D'EAU POTABLE.

Contactez la municipalité si vous constatez un problème.



... comment dois-je réagir ?

-Arrêtez de boire l'eau sortant des robinets

-Prévenez vos voisins



Risque sismiques

Zone de sismicité moyenne (4/5). Risque imprévisible



-Les règles de construction parasismique sont obligatoires .



... comment dois-je réagir ?

-Protégez-vous pendant les secousses (sous une table si vous êtes en intérieur)

-Evacuez les constructions fragilisées



Transports de matières dangereuses

CAMIONS EN TRANSIT

Le risque existe mais est une menace uniquement pour les riverains des lieux accidentogènes tels que :

-Les carrefours de la départementale

-Le site d'extraction de la carrière



... comment dois-je réagir ?

-Se calfeutrer en cas d'émanation.

-Se préparer à évacuer sur consigne



Risque de feux de forêts



Dispositions préventives :

-Entretien des chemins d'accès.

-Débroussailler autour des maisons, espacer et élaguer les arbres.

Eviter de planter les espèces très inflammables.



... comment dois-je réagir ?

-Se calfeutrer en cas d'émanation.

-Se préparer à évacuer sur consigne

Envoyé en préfecture le 12/09/2019

Reçu en préfecture le 12/09/2019

Affiché le

The logo for SLO (Société de Logement de l'Ontario) is located in the top right corner of the document. It consists of the letters "SLO" in a bold, blue, sans-serif font, with a stylized blue wave or swoosh underneath the letters.

ID : 074-217403047-20190910-ARR_2019_31-AR